

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 12 décembre 2022 à 20h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Délibérations

1. Nouvelle tarification du cimetière à partir du 1^{er} janvier 2023
2. Transfert du budget lotissement le Carrousel au budget général
3. Rapport RPQS 2021
4. Accord pour la signature de la convention assistance avec le SYDELA
5. Accord pour le projet de bail professionnel avec la dentiste

Erbray, le 5 décembre 2022

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

